

PROJET MINUTES

Une séance régulière de la municipalité de Shigawake a été tenue le 4 mai 2020 à 19h00 par voie téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Mairesse	Colette Dow
Conseillers	Marcel Gagnon, Nancy Skene, Georgette Chapados, Joseph Blais, Rolande Beebe et Jean-Claude Huard

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tout formant quorum, sous la présidence de la mairesse.

Assistent également à la séance, par voie téléphonique Maria Marroquin, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée et Monsieur Exore Duguay, inspecteur municipal.

RÉSOLUTION
2020.05.54

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les Officiers soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Claude Huard, appuyé par Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des membres des conseillers présents : « Que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence. »

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été lu et adopté sur une motion de la conseillère Nancy Skene, appuyé par le conseiller Joseph Blais, unanimement résolu

1. L'ordre du jour et adoption
2. Minutes et adoption
3. Factures et adoption
4. Correspondance/Don

Période de questions

5. Rapport

DG

Route/lumière

6. Extension des jours de grâce pour paiement des taxes municipales du mois d'avril 2020
7. Résolution pour une demande d'autorisation à la CPTAQ concernant des travaux du MTQ pour une stabilisation de talus et pour l'ajout d'un ponceau sous la route 132
8. Résolution projet FAIR
9. Résolution fermeture temporaire du parc Ken Duguay, de l'arrêt routier et fermeture du camp de jour municipal.
10. Résolution TECQ
11. Résolution pour entamer les coûts reliés au COVID-19

RÉSOLUTION
2020.05.56

Il a été proposé par la conseillère Beebe, appuyé par la conseillère Skene, unanimement résolu, que le conseil municipal renonce à l'avis de convocation et met à l'ordre du jour le point suivant :

12. Résolution des priorités pour des employées.

PROJET MINUTES

RÉSOLUTION
2020.05.57

Adoption du procès-verbal

Le conseil déclare avoir reçu le procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2020, il a été adopté sur une motion du conseiller Blais, appuyé par la conseillère Chapados, résolu à l'unanimité.

RÉSOLUTION
2020.05.58

Factures à payer et adoption

Il a été proposé par le conseiller Gagnon, appuyé par la conseillère Chapados, unanimement résolu, que les comptes, certificat numéro 05-2020 d'une somme de 26 402.02\$, certificat numéro 04A-2020 d'une somme de 9 109.09\$, soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Correspondance/Don

Rapport

DG

Aucune heure accumulée pour le mois d'avril.

Routes / lumières

RÉSOLUTION
2020.05.59

Renouvellement des jours de grâce pour paiement des taxes municipales du mois d'avril 2020.

Il a été proposé par le conseiller Gagnon, appuyé par le conseiller Blais, unanimement résolue, que la résolution 2020.04.52 soit renouvelée pour une période équivalente. Jusqu'au 6 juin 2020.

RÉSOLUTION
2020.05.60

Résolution pour une demande d'autorisation à la CPTAQ concernant des travaux du MTQ pour une stabilisation de talus et pour l'ajout d'un ponceau sous la route 132

CONSIDÉRANT que des glissements de terrain sont survenus sur le territoire de la municipalité de Shigawake en mai 2017 et que le MTQ, suite à une intervention d'urgence, prévoit aujourd'hui la finalisation de ces travaux pour assurer la pérennité de la route à plus long terme.

CONSIDÉRANT que les travaux projetés sont justifiés par des analyses géotechniques et hydrauliques qui encadrent la conception des ouvrages.

CONSIDÉRANT que la connectivité de la route 132 dans cette partie du territoire s'avère essentielle, car aucun chemin de détour n'existe. Il est important d'assurer la pérennité du lien routier pour les urgences et de permettre le maintien des activités économiques essentielles.
EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par: Rolande Beebe, appuyé par Jean Claude Huard et résolu unanimement QUE la recommandation par la municipalité de Shigawake que le MTQ devrait aller de l'avant avec les travaux de stabilisation du remblai routier et la mise en place d'un ponceau visant à améliorer le drainage du talus, considérant l'enjeu de sécurité publique, en confirmant que les travaux sont conformes à notre réglementation municipale.

RÉSOLUTION
2020.05.61

Résolution projet FAIR 2020

Il est proposé par la conseillère Chapados, appuyé par le conseiller Huard et unanimement résolu que la Municipalité de Shigawake ait accepté le projet. Il sera d'une durée de 16 semaines. Le salaire sera de **15.00 \$** par heure pour 35 heures par semaine. La directrice générale a l'autorisation de signer tous les documents concernant le projet. La différence de **1 400.00 \$** est assumée par la Municipalité.

Une offre d'emploi sera publiée.

PROJET MINUTES

RÉSOLUTION
2020.05.62

Résolution fermeture temporaire du parc Ken Duguay, de l'arrêt routier et fermeture du camp de jour.

Il est proposé par la conseillère Chapados, appuyé par le conseiller Gagnon et unanimement résolu que considèrent la situation courante avec le COVID-19, le conseil municipal veut prendre toutes les précautions pour protéger la population.
Le parc et l'arrêt routier seront fermés pour une durée indéterminée, conformément avec les directives du ministère de la Santé. Le conseil a pris la décision de fermer le camp de jour pour cette année.

RÉSOLUTION
2020.05.63

Résolution TEOC

Il a été proposé par conseillère Skene, appuyé par conseillère Beebe, unanimement résolu, que la municipalité mandate le Groupe-Conseil ARPO pour produire un plan d'intervention, pour aider à identifier les priorités d'intervention sur les routes ciblées.
Le coût est estimé à environ 7 000\$ qui est admissible au programme TECQ en priorité 2 puisqu'elle vise à améliorer la connaissance sur les infrastructures.
Cette étude déterminerait les interventions et évaluerait préliminairement les coûts associés à ces interventions.

RÉSOLUTION
2020.05.64

Résolution pour entamer les coûts reliés au COVID-19.

Il a été proposé par conseillère Beebe, appuyé par conseiller Blais, unanimement résolu, que due à la situation reliée au COVID-19, la municipalité doit encourir des frais supplémentaires non budgétés pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des employés municipaux, et pour se conformer aux directives du ministère. Un compte a été créé par la municipalité pour comptabiliser toutes factures encourues durant cette pandémie.

Fermeture de l'assemblée - conseiller Huard à 20h30.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît que chacune des résolutions qui y figurent ont été exécutées.

Colette Dow, mairesse

Maria Marroquin, Directrice General